

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22 DEC. 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0741 786 813**

Nom

(en entier) : **6NERGY PARK**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Spinettes, 13 à 4140 Sprimont**

Objet de l'acte : Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des associés du 18 décembre 2025 (Démission / Nomination) et procès-verbal du Conseil d'administration du 18 décembre 2025 (Démission / Nomination d'un administrateur délégué et changement de l'adresse du siège social et de l'unité d'établissement)

Assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2025 - Extraits

1. PREMIERE RESOLUTION : Démission et décharge provisoire des administrateurs

1.1.

L'Assemblée prend acte de la démission, avec effet au 18 décembre 2025, des six administrateurs en fonction et l'accepte expressément :

Administrateurs de classe A :

1. La société anonyme « ELOY TRAVAUX », dont le siège social est établi à 4140 Sprimont, rue des Spinettes, 13 et immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0425.547.512 ;

2. Monsieur Pierre-Etienne ELOY.

Administrateurs de classe B :

3. La société anonyme « DEMOCO », dont le siège social est établi à 3500 Hasselt, Herkenrodesingel, 4B et immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0440.712.867 à 3500 Hasselt, Herkenrodesingel, 4B et immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0440.712.867 ;

4. La société anonyme « DEMOCO GROUP », dont le siège social est établi à 3500 Hasselt, Herkenrodesingel, 4B et immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0440.712.867 à 3500 Hasselt, Herkenrodesingel, 4B et immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0479.223.847 ;

Administrateurs de classe C :

5. La société à responsabilité limitée (constituée sous forme de SPRL) « OPTIMAL PARKING CONTROL », en abrégé « O.P.C. », dont le siège social est établi à 3020 Herent, Tildonksesteenweg, 62 et immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0476.952.364 ;

6. Madame Monica ROBBERECHTS.

1.2.

Ensuite de quoi, l'Assemblée décide d'octroyer aux administrateurs une décharge provisoire, sous la réserve expresse de l'octroi de la décharge définitive, laquelle interviendra lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

1.3.

L'Assemblée de la Société approuve, à l'unanimité, la présente résolution.

2.DEUXIEME RESOLUTION : Nomination et rémunération des nouveaux administrateurs

2.1.

Toutes les actions étant désormais détenues par un actionnaire unique, l'Assemblée constate que les classes d'actions existantes ont perdu toute raison d'être et que, partant, les nominations ne sont plus rattachées à aucune classe d'actions.

2.2.

Conformément à l'article 11 des statuts de la Société, le nombre d'administrateurs est fixé à six. L'Assemblée décide de procéder à la nomination, pour une durée de six (6) ans, des personnes appelées à exercer les fonctions d'administrateurs, à savoir :

-Monsieur Marc DE PAOLI, dont le numéro national est 67.04.26-399.62 et domicilié rue des Sables 121 à 4100 Seraing ;

-Monsieur Benoit LALOUX, dont le numéro national est 55.09.25-163.14 et domicilié route de L'Abbaye 108 à 4052 Beaufays ;

-Madame Laurence CARABIN, dont le numéro national est 81-05-28-086.34 et domiciliée rue de Chaudfontaine, 17 à 4020 Liège ;

-Monsieur Christian FRANCK, dont le numéro national est 66.07.30-323.18 et domicilié rue de la Grotte, 34 à 4651 Battice ;

-Madame France-Isabelle DEBRY, dont le numéro national est 84.04.02-250.27 et domiciliée à rue du Centre, 122 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse ;

-Madame Anne-Catherine GEURTS, dont le numéro national est 75.02.10-082.43 et domiciliée rue Damry 210 à 4100 Bonnelles.

2.3.

Le mandat d'administrateur est exercé à titre gratuit.

2.4.

L'Assemblée de la Société approuve, à l'unanimité, la présente résolution.

3.TROISIEME RESOLUTION : Mandat spécial pour procéder aux formalités de publication au Moniteur belge

3.1.

L'Assemblée générale de la Société décide d'octroyer des pouvoirs spéciaux à la société à responsabilité limitée actéo, Cabinet d'avocats, représentée par Maître Jean-Luc WUIDARD et/ou Maître Martin JADOUL, dont les bureaux sont établis Place Verte, 13 à 4000 Liège et à toute personne de la SRL actéo, Cabinet d'avocats, chacun d'eux pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution et de subdélégation, afin (i) d'accomplir les formalités de dépôt du présent procès-verbal au greffe du tribunal de l'entreprise territorialement compétent et les formalités de publication aux annexes du Moniteur belge (y compris les signatures à apposer sur les formulaires « ad hoc » et (ii) accomplir toutes démarches utiles, et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

3.2.

L'Assemblée de la Société approuve, à l'unanimité, la présente résolution.

Procès-verbal du Conseil d'administration du 18 décembre 2025 - Extraits

Démission / Nomination d'un administrateur délégué à la gestion journalière

1.1.

Le Conseil d'administration constate et prend acte de la fin du mandat d'administrateur délégué à la gestion journalière de la société anonyme « ELOY TRAVAUX », dont le siège social est établi à 4140 Spimont, rue des Spinettes, 13 et immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0425.547.512, représentée par son représentant permanent Monsieur David ELOY.

1.2.

Le Conseil d'administration de la Société décide de nommer en qualité d'administrateur délégué à la gestion journalière, avec effet au 18 décembre 2025, pour une durée de 6 ans :

- Monsieur Marc DE PAOLI, dont le numéro national est 67.04.26-399.62 et domicilié rue des Sables 121 à 4100 Seraing.

1.3.

Le présent mandat est exercé à titre gratuit.

1.4.

Le Conseil d'administration de la Société approuve, à l'unanimité, la présente résolution.

2. Changement de l'adresse du siège social et de l'unité d'établissement

2.1.

Le Conseil d'administration décide de transférer l'adresse du siège social et de l'unité d'établissement de la Société, actuellement établi Rue des Spinettes, 13 à 4140 Sprimont, vers l'adresse suivante : Avenue de l'Hôpital, 1 à 4000 Liège.

2.2.

Le Conseil d'administration de la Société approuve, à l'unanimité, la présente résolution.

3. Mandat spécial pour procéder aux formalités de publication au Moniteur belge

3.1.

Le Conseil d'administration de la Société décide d'octroyer des pouvoirs spéciaux à la société à responsabilité limitée actéo, Cabinet d'avocats, représentée par Maître Jean-Luc WUIDARD et/ou Maître Martin JADOUL, dont les bureaux sont établis Place Verte, 13 à 4000 Liège et à toute personne de la SRL actéo, Cabinet d'avocats, chacun d'eux pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution et de subdélégation, afin (i) d'accomplir les formalités de dépôt du présent procès-verbal au greffe du tribunal de l'entreprise territorialement compétent et les formalités de publication aux annexes du Moniteur belge (y compris les signatures à apposer sur les formulaires « ad hoc » et (ii) accomplir toutes démarches utiles, et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

3.2.

Le Conseil d'administration de la Société approuve, à l'unanimité, la présente résolution